

Les descendants de Sulpice



Appoline Darnault x Antoine Chauvignon

**Inventaire après décès d'appoline Darnault
en date du 5 décembre 1782**

AD 36 - 2E_3052

Partage
D'Yves Bellis
Le 5^e Fev 1782
Le Notaire Royal Lulaville
Le Paroisse Delevrouz y resident
Sousdigne

Jurem. Present Silvain trameau fermier
Le Laboureur Anne Chauvignou sa
femme de luy bien, le Dicuement authorise
pou l'Effect, et Validite' des presenter
Demourant au lieu, et metairie de
moubarou paroisse delevrouz d'une part
Jean Delacoup Laboureur, et agatte
Chauvignou, sa femme de luy bien, le
Dicuement authorise pou l'Effect, et
Validite' des presenter demourant
au bourg, et paroisse de sainte gene
Lebatou d'autre part.

D'Allygier

Catherine Chauvignou, fille mineure
de quinze ans, de defuncte Apoutine
Darnault, le sieur Antoine Chauvignou
marchand, procedant sous l'authorite'
du dieu Chauvignou Souper. stipulome
au nom de sa femme pers de legitime tutemo
de la dite Catherine Chauvignou qui promet
se Oblige de luy faire agreer, et ratifier
les presenter. Et tos quelle aura
atteint l'age de majorite' demourant
au bourg, et paroisse
de saint martin de laup d'autre part.

Le Sieur Chauvignou garçon charon
fils mineur de quinze ans, de la dite defuncte
Apoutine Darnault, le dieu Antoine Chauvignou
son pere et mere, absent, le dieu Antoine Chauvignou
se reportant, et faisant son, pour le dieu Sieur
Chauvignou, qui promet, et Oblige de luy
faire agreer, et ratifier presenter aussy. Et
tos quil aura atteint l'age de majorite'
le de le ratifier, demourant au dieu bourg
Le paroisse de saint martin d'autre part.

Jean, Pierre Catherine, Agathe, Le
 jeune Chauvignou heretiere, en partie
 De defunte Dame Anne mardou leur
 ayeule maternelle, absoudécads Neuse
 De feunt. Sino Pierre Darnault,
 Leur ayeul Vivant germain Suxam, Et au
 Desire du partage provisionnel, que la
 Dite defunte ayeule mardou, avoit fait
 par acte recu maître Basse notaire
 Royal en cette dite Ville de Lezoups le
 six may mil sept cent soixante sept, le
 trente may, mil sept cent soixante quatre
 Controllé le vingt neuf février, mil sept
 cent quatre vingt quatre par les Commis
 Des objets Compris au Cinquieme Loi
 Du dit partage Cy dessus faite, Et Dou
 la requisiion, des dites parties, le detail
 qui s'ensuyvra
 Douze Boissellier
 De terre de laur tenante appelle' le
 Chateau, sus dite paroisse de Saint martin
 Estimee de Cens huit livres
 C. - - - - - 108^l
 Plus deux Boissellier de terre sans la
 Chauvignouerie sus dite Paroisse de
 Saint martin, pour la somme de seize
 Livres C. - - - - - 16^l
 Plus vingt Boissellier de terre pour
 la rue de Chevre paroisse de
 pour la somme de Cens quarante livres
 C. - - - - - 140^l
 Plus douze autres Boissellier de terre
 sis au lieu appelle' Labarre sus dite
 en Saint martin pour la somme de quatre
 vingt six livres C. - - - - - 96^l

 260^l

act.

2

3

4



5. Plus Douze Boissellier de terre au
quatre Corniers sus dite Paroisse de
Saint martin pour la somme de Deux
vingt livres G. - - - - - 120^u
- 6 Plus Douze autres Boissellier de
terre sis proche malvoisine paroisse de
Saint martin pour la somme de Ceu quarante
quatre livres G. - - - - - 144^u
- 7 Plus quatre autres boissellier de terre
sis aussy proche malvoisine paroisse
de Saint martin pour la somme de
quarante livres G. - - - - - 40^u
- 8 Plus une boissellie de terre s'ituee au
grand Champ paroisse dudit Saint martin
pour douze livres G. - - - - - 12^u
- 9 Plus six boissellier de terre s'ituees au
Crosier ou ponne Sauvages, paroisse de
Saint martin pour la somme de Sixante
livres G. - - - - - 60^u
- 10 Plus quatre boissellier d autre terre
sis au manoir ducieux sus dite Paroisse de
Saint martin pour la somme de Vingt huit
livres G. - - - - - 28^u
- 11 Plus quatre autres boissellier de terre sis
aux barrandieres sis Paroisse de St martin
pour la somme de trente six livres G. 36^u
- 12 Plus deux Boissellier s'ituees aux mardelles
paroisse dudit Saint martin pour la somme
de quatorze livres G. - - - - - 14^u

Plus Neuf boissellier de terre sus
morceaux sis paroisse de morvillier Tuboery
de un quartier de pre' s'ituee aussy paroisse
dudit morvillier, de tout charge de la somme
de cinq livres de rente de nature quelle est

13

Die Luvren monseigneur Pierre de Siquieran
Evêque de Noverr l'abbé Comendataire de
l'abbaye royal de notre dame Dulandais
paroisie de meutreal pour la somme de
Cinquante quatre livres au dessus de la
dite rente de m lordites terres et pre esom
grain C - - - - - 54^l

14

Pour Cinq quartiers de pré, sis paroisie d'adieu
martin pres le Baignon pour la somme de Cinq
Cent livres C - - - - - 500^l

15

Pour un quartier de Vigne sis pres le bourg le
Pte sud de saint Martin pour deux livres C
C - - - - - 19^l

16

Pour un arpen de terre en un bois Lubois
taillis etis a cevaux paroisie de moulins Lubois
pour la somme de trente livres C - - - - - 30^l

17

Pour un Coffre de bois de poirier fermant a
Clef pour dix livres C - - - - - 10

18

Pour un lit garny d'une plume de traversin
sou d'halie tamble de feu rideaux de sept rouges
garnir de rouge Couverture et une Couste pointe
pour quatre vingt livres C - - - - - 80^l

19

Pour un bel globe d'argent Cassé et soude
avec de l'Alain pour six livres C - - - - - 6^l

20

Pour un Mortier apellé des ors quer et Soupillon
pour trois livres C - - - - - 3^l

Toutes les articles le Somme C
dessus Sivan l'estimation faite
par luy mesmes Commenur moute
est totala la somme de quinze Cent
seize livres C - - - - - 1516^l

Lot

Le ditte Partier tout l'ensemble nous qu'on s'en
voudra nous en prier esquis Voullou bien faire
le partage et Division de tout le ble et Corapris
la presente masse, et quatre lots d'ours
Conjointement avec le ditte ouis Convenir
au catholique et Consequene nous disour que le p'curator
mignou. Le sera Conpose, le aura, et il appartient
Serapris en et atoujour. Recuier en

Deux boissellier de terre Scis sous le mat de
Chavignou vers paroisse desaint martin qui
joupte dulevan la terre de la Confrerie sur
Subourgen du midy la terre de Jean
griveau le sou Couchant la terre de Choizeau
portés art 2 de la masse pour la somme de six
livres G. 16^l

Plus un autre boissellier de terre Scis sous
saint martin au Croisier qui joupte dulevan
la terre de Louis du Lac du midy la terre de la dite
Confrerie du Couchant la terre du barbin et le
Chemin de moulin & baravein portés art 3 de la
dite masse pour six parts livres G. 60^l

Plus quatre boissellier de terre Scis au mat de
Scens qui joupte dulevan la terre de la metairie
Subourg des saint martin du midy la terre du barbin
du Couchant la terre de la dite Confrerie portés
art 10 de la dite masse pour la somme de 48 livres
qui livres G. 28^l

Plus la moitié du pré neuf contenant cinq quartiers
qui se partagera en six parts et au râteau Scis pres
Lebourg des saint martin qui joupte du septentrion
Le chemin des saint martin alloué au saint Pierre
entouré de fossés, le bouchure la dite moitié
pour la somme de deux cent cinquante livres
faisant moitié de cinq cent livres portés art de la
masse de G. 250^l

Plus un quartier ligne au Coin de esch. portés
art 15 de la masse pour dix neuf livres G. 19^l

Plus le mortier le sou pilon portés de la dite masse
pour trois livres G. 3^l

Plus le présent loz recevra en quatrieme lot
de retour la somme de trois livres G. 3

Total du present loz qui est
monte a la somme de trois cent
soixante dix neuf livres dix sols
379^l

2 Lots Le Deuxieme Lot aura, et il y appartient
chaque Pierre & sera composé pour toujours de six parts
Chavignou apres s'arrêter de Douze boissellier de terre
Scis au lieu appelle la Barre sus dite s. c. c.
martin qui joupte dulevan la terre de griveau

Du midy le chemin de moulin allan a argy.
Le du Couchan le chemin de s^t martin allan au
Laudais. porté art 4 de la masse pour la somme de
quatre vingt six livres 6^{ts}

Plus L'annuaire des cinq quartiers de pré s^t
pre le bourg du toura de fossé porté art 1 de la
masse pour cinq Cou lires la ditte moitié pour deux
Cem cinquante livres qui se partage a la fin de
C^{ts} 250^{ts}

Plus un arpen de terre s^t paroise de
moulin du bourg planté du bois taillis, qui
jouste du levam de bruvare a nous s^t de glouan
Du midy le bois de nous s^t de fossé dyl a cause
de la metairie de la pierre de Couchan le taillis
de Keritien de feu s^t de feu de nouveau
de de l'ame, le du sept de l'ancien le bois de
moulin porté art 16 pour quatre livres
C^{ts} 30^{ts}

Plus le pris en la re vera du quatrieme lot
la somme de trois livres et deux et de la de
partage C^{ts} 3^{ts}

Total du premier lot, qui est 379^{ts}
monte a six cent de trois cent.
soixant dix neuf livres, et la charge
de ce droit de se voir de signifier
de l'ancien s^t de feu de nouveau

3 Lot - Le troisieme lot sera composé, aarg, le
le hie a agache de supportudra de raprasan, le aboyover de m^{ts}
Chaurigle de source boissellier de terre s^t au chat du bateau
paroise de s^t martin qui jouste du levam le chemin de
de l'ancien allan a argy Du midy le chemin de moulin a
s^t martin du Couchan le terrain de griveau porté art.
de la masse pour Cem huit livres C^{ts} 108^{ts}

Plus quatre boissellier de terre s^t pres ma voisine
paroise de s^t martin qui jouste de l'ancien la terre de la
de rouaiserie du midy et Couchan la terre et
pre de griveau porté art 7 de la masse pour
quatre vingt livres C^{ts} 80^{ts}

Plus Dix boissellier de terre faisant moitié de
vingt boissellier s^t pres la voie de la Chovre a
poudre au levam, qui jouste du levam le terrain
de boisserie du midy le chemin de s^t martin a
moulin, le du Couchan le terrain de griveau

Porter art 3. De la dite masse pour Ceu quarante lires
 La dite moitié pour l'oyante de lires 70^{tes}
 Plus une boisselle de terre sis au grand Champ de
 S^t Martin qui jouste du levant le Couchant la terre
 Desains Dupont. du midy la terre de griveau portée
 art 8. de la masse pour douze lires 12

Plus quatre Boisselles de terre sis au barroudiere
 pose de S^t Martin qui jouste du levant le chemin de S^t
 Martin allant au bis d'au le fraumillon du midy la terre
 Desboisserie portée art 11 pour la somme de quatre six
 lires 6

Plus deux Boisselles de terre sis aux marcellere
 paroisse de S^t Martin qui jouste du levant la terre de la
 Roche du midy terre du bertin du Couchant encore
 la terre du bertin portée art 12 de la masse pour
 quatorze lires 14

Plus un mauvais goblee d'argent porté art de la
 masse y. pour six lires 6

Plus un lie garny d'une planche traversée couverte
 rideaux de sept rouges garny de fraumillon son chesne
 triangle de fer porté art 18 pour quatre Vingt
 lires 20

Plus un Coffre de bois de poivre fermant a clef
 porté art 17 pour six lires 6

Plus le present des recevoir du quatrieme loi
 de rotone l'apostage la somme de trois lires 3

Total du present loi qui ce
 monte a la somme de trois Cent
 sixante dix neuf lires la charge
 de l'ancien et d'ait seigneurial 379

Le
 Le
 Chauvignou

Le quatrieme Le Dernier Loi sera compose
 aura. le ilz appartient de l'apres ce et toujours
 Premierement De dix boisselles de terre faisant
 moitié des Vingt boisselles a prendre au Couchant
 qui sont situez a la limite de la Chevre qui jouste
 du levant la terre desboisserie du midy le chemin
 Desains Martin allant au barroudiere la terre de
 griveau la dite moitié pour la somme de six
 lires fait moitié de celle de Ceu quarante
 lires portée art 3. de la masse 70^{tes}
 Plus Douze Boisselles de terre sis aux quatre
 Cornues paroisse de S^t Martin qui jouste du levant
 le chemin de S^t Martin allant au bis d'au le fraumillon
 heritages des mineurs Darnault led u Couchant les

